

Deux temps forts pour l'engagement du SRADDET de BFC

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

Programme partenarial 2017

Maître d'ouvrage
Région Bourgogne Franche Comté

Partenaires
Coopération transversale
ADUPM - AUDAB - AUSB - AUTB

Référent / Contact
Bruno Vidalie / contact@autb.fr

Accès
www.bourgognefranche-comte.fr



Le contexte

L'engagement du SRADDET fait suite au renouvellement des anciens SRADDT par la loi NOTRe, laquelle donne au schéma régional une nouvelle dimension, celle d'une organisation précise, prescriptible vis-à-vis des SCoT, PLUi et PNR, et aussi support de contractualisation entre les territoires. La Région a mis en place une ingénierie d'étude associant à ses services les agences d'urbanisme et plusieurs consultants.

L'engagement public du SRADDET : Beaune, le 12 avril

La présidente de la Région a ouvert une séance publique à laquelle assistaient les représentants des territoires. Il s'agissait de marquer une nouvelle fois l'importance d'un chantier qui vise à conforter une région dont l'identité est encore jeune et à laquelle un projet est indispensable. Les agences d'urbanisme sont intervenues pour dresser un portrait de territoire et les premières questions qu'il suscite. Le SRADDET commence par le croisement analytique des documents existants. Ainsi il a été proposé de structurer une perspective de développement durable à partir de quatre grandes entrées :

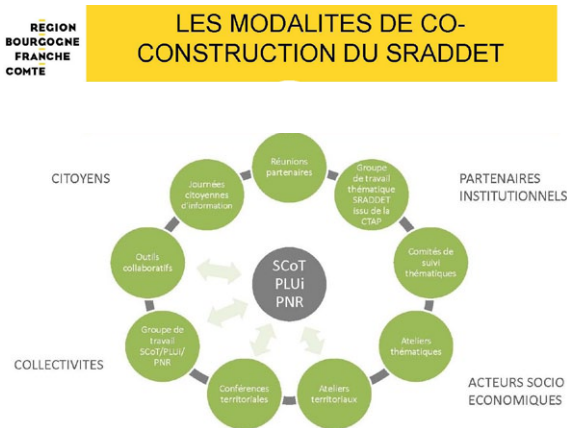
La diversité des territoires, qui constitue une richesse à condition d'éviter un éclatement : les maillages doivent être confortés.

Le bien-être et l'épanouissement humain : donner de l'emploi et développer des services qui répondent aux nouvelles attentes.

La richesse des ressources, par l'engagement volontariste de la transition énergétique.

L'accessibilité, les échanges et les solidarités qui constituent l'indispensable ciment régional, comme le liaisonnement avec les territoires voisins.

Une table ronde a ensuite traité de plusieurs questions fondamentales : l'attractivité des territoires dans la région, les relations de complémentarité, la transition écologique et énergétique, les coopérations avec les territoires voisins.



L'articulation avec les SCoT : Besançon, le 23 mars

Dans un cadre informel d'échange avec les SCoT, la Région a inauguré un temps de réflexion destiné à affirmer la posture d'un échange gagnant-gagnant dans la co-construction du schéma. Par ailleurs, des ateliers animés et synthétisés par les agences d'urbanisme avaient pour but de définir concrètement les attentes des territoires, les modalités de production, la formulation des règles du schéma.

Diversité des territoires une grande diversité et une image à construire

